



« Pour un futur sans déchet »

PROGRAMME LOCAL DE
PREVENTION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES
2022-2027

Bilan de l'année 3 - 2024



Table des matières

Introduction	3
1 Rappel des objectifs et précisions	3
2 Présentation des actions réalisées	3
3 Bilan des ratios	7
3.1 Bilan des ratios collectés en porte-à-porte et apport volontaire	7
3.2 Bilan des ratios des déchets déposés en déchetteries	8
3.3 Bilan des ratios de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)	9
4 Annexes	11
4.1 Evolution des tonnages entre 2015 et 2024	11
4.2 Bilan des ratios entre 2015 et 2024	11
4.3 Evolution des ratios	12
4.4 Bilan des actions 2024	12

Introduction

Le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2022-2027 a été approuvé par le conseil communautaire par délibération n°020222-DC-14 du 2 février 2022.

Ce plan est le troisième mis en place sur le territoire de la Communauté de communes Thelloise composé de 41 communes au 1^{er} janvier 2022 et de 61 248 habitants (population municipale de l'INSEE).

1 Rappel des objectifs et précisions

Les objectifs définis pour le programme 2022-2027 sont conformes à ceux de la loi AGEC.

Cependant, comme pour le précédent PLPDMA, la collectivité ne dispose pas des données des déchetteries entre 2010 et 2014.

L'objectif fixé par la loi AGEC est une réduction de 0,75% par an entre 2015 et 2030. Au vu des données dont dispose la Communauté de communes Thelloise, les objectifs ont été fixés de la manière suivante :

- Collectes en porte-à-porte et apport volontaire : réduction de 12,75% entre 2010 et 2027
- Apports en déchetteries : réduction de 9% entre 2015 et 2027
- Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : réduction de 9% entre 2015 et 2027

Lors du PLPDMA 2016-2021, c'est la définition Eurostat qui avait été utilisée pour les DMA.

En effet, il est indiqué dans un extrait du Programme national de prévention des déchets 2014- 2020, page 27 : « Il est jugé préférable de définir un objectif quantifié qui ne porte plus sur les OMA mais sur les DMA (déchets ménagers et assimilés), en retenant pour les DMA le champ d'Eurostat, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les ménages et les activités économiques qui sont collectés par le service public de gestion des déchets, que ce soit de façon régulière ou occasionnelle en déchetteries ou en porte-à-porte (collecte d'encombrants, de déchets verts, mais hors déblais et gravats)».

Ceux-ci ne comprenaient donc pas les gravats.

Afin de simplifier la lecture des données et leur comparaison avec le rapport annuel et d'autres études, le PLPDMA 2022-2027 présentera aussi les DMA avec les gravats.

N.B. : Pour le programme 2022- 2027, le territoire de la Thelloise a augmenté en population et la commune d'Ansacq a intégré la Communauté de communes au 1er janvier 2022.

Cette variation de population impacte les tonnages. Afin de pouvoir comparer les quantités sans influence des variations de population, les données sont donc toujours présentées en ratio (kg/habitant/an).

2 Présentation des actions réalisées

Les actions sont présentées par thématiques du PLPDMA. Le bilan des indicateurs est en annexe.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

1 pesée en cantine : Ecole Le Tillet de Cires-lès-Mello,
87 élèves concernés

5 parutions :
Thème de la SERD



Compostage

409 composteurs vendus sur l'année ainsi que 237 tiges et 272 bioseaux

Taux d'équipement des foyers par les composteurs de la CCT : **12,48 % des foyers**, augmentation tous les ans

2 sites de compostage partagé : Belle-Eglise (12 logements) et Mesnil en Thelle (composteur de quartier)

7 cimetières équipés ; **5 agents** formés lors de 4 formations

18 animations :

- 12 animations scolaires
- 3 stands
- 3 formations compostage

29 parutions

Subvention pour l'achat de broyeurs



Mise en place en 2022 pour une phase test, l'action est prolongée pour l'ensemble du PLPDMA 2022-2027 au vu du succès rencontré.

En 2024 :

- 62 demandes de particuliers

Montant attribué : 5 969,11 €

Stop-Pub

3 696 stop-pub apposés

Soit 12,13% des foyers

Augmentation de 2,7% par rapport à 2022
(pas de données en 2023)



Réduction des déchets jetables

25 évènements minimum sur le territoire, avec 60 160 gobelets réutilisables (utilisés ou prêtés par les communes).

Promotion du Réemploi

40 sites pérennes de don :

- 39 boîtes à livres

- l'association « La malle solidaire génovéfina » à Sainte Geneviève propose un espace de don principalement de vêtements, réservés aux habitants de la commune



Réparation



--- à Chambly dans l'Oise ---



16 évènements

- 11 par l'association « Repair Café de Précý sur Oise » qui organise un événement mensuel.
770 kg de déchets évités
- 5 par l'association « Repair café Chambly »
50 % des objets présentés ont été réparés

Partenariat avec Orange

En 2023, une convention de partenariat a été signée entre la Thelloise et Orange permettant la mise en place de récupérateurs de mobiles dans les mairies qui le souhaitent.

Cette action a pour but de réutiliser ou recycler les mobiles permettant dans le même temps la création d'emplois, un soutien financier à l'association Emmaüs International et un recyclage efficace des matières premières, précieuses et ou polluantes contenues dans les mobiles.

En 2024 le partenariat avec Orange a continué avec la mise en place de récupérateurs pour un an dans 14 communes permettant de récupérer :

- **94 téléphones**
- **54 accessoires**

Communication

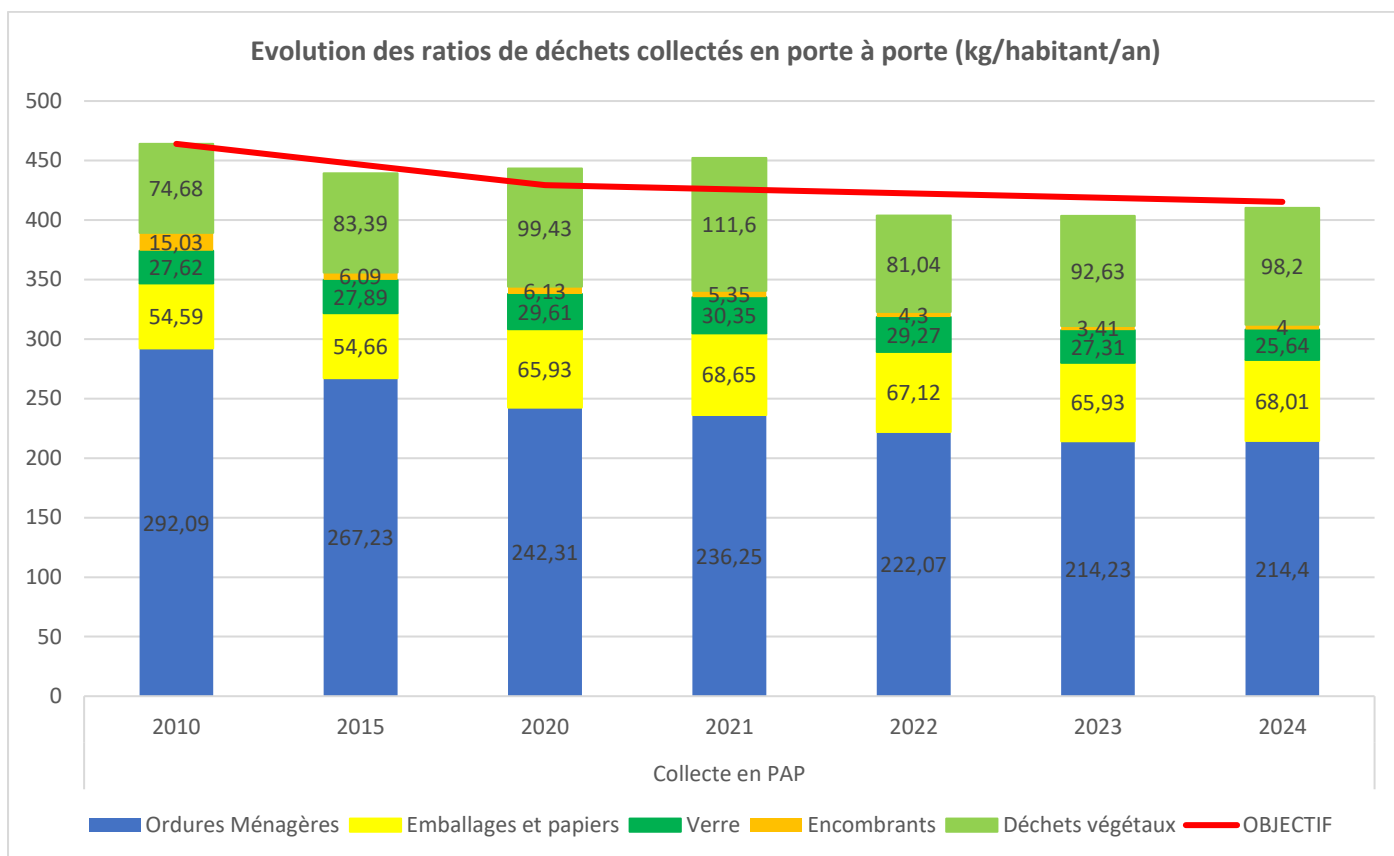
Parutions recensées sur le Thelloise Mag' et sur le Facebook :

- Gaspillage alimentaire : 5
- Compostage : 29
- Jardinage alternatif et durable : 1
- Broyage : 2
- Réemploi : 2
- Réparation : 1

Soit **40 parutions**

3 Bilan des ratios

3.1 Bilan des ratios collectés en porte-à-porte et apport volontaire



Nous constatons sur le graphique :

- Ordures ménagères : stabilisation du ratio par rapport à 2023
- Emballages et papiers : augmentation de 2,08 kg/hab./an
- Verre : baisse de 1,67 kg/hab./an par rapport à 2023, et baisse continue depuis 2021
- Encombrants : augmentation de 0,59 kg/hab./an
- Végétaux : hausse de 5,57 kg/hab./an

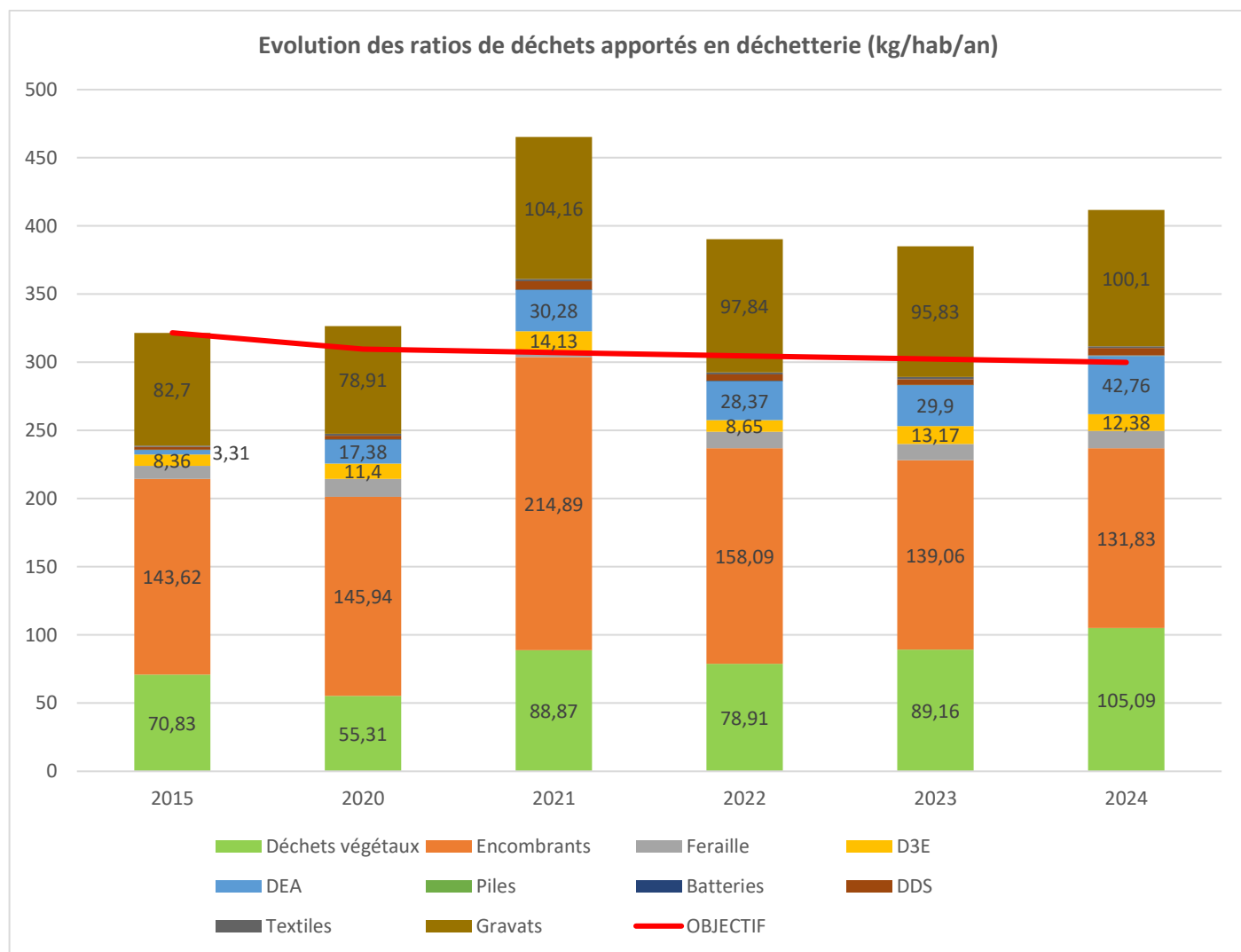
Pour l'année 2024, le ratio global de déchets collectés en porte-à-porte a augmenté de 6,74 kg/habitant/an après une stabilisation en 2022 et 2023 à environ 403 kg/habitant/an.

Cela s'explique par l'augmentation du ratio de déchets recyclables du bac jaune et des déchets végétaux.



Malgré cette hausse, **le ratio reste inférieur à l'objectif de réduction et ce depuis 3 ans.**

3.2 Bilan des ratios des déchets déposés en déchetteries



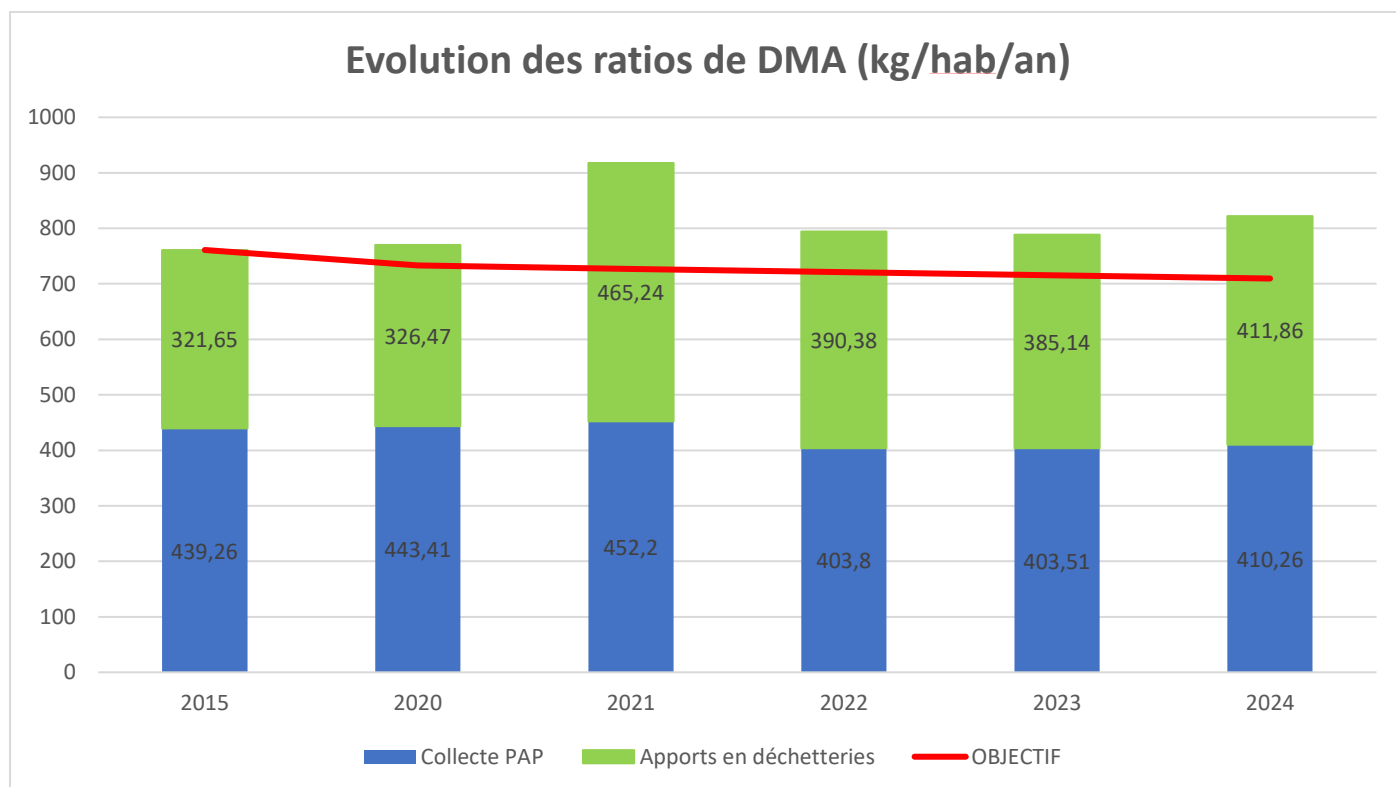
Nous constatons sur le graphique :

- Encombrants : diminution de 7,23 kg/hab./an. Diminution depuis 2021.
- D3E : diminution de 0,79 kg/hab./an
- DEA : augmentation de 12.86 kg/hab./an. Augmentation depuis 2022
- Gravats : augmentation de 4.27 kg/hab./an.
- Déchets végétaux : augmentation de 15,93 kg/hab./an, c'est le plus grand ratio depuis 2020

2024 a été la première année complète où les professionnels ne pouvaient plus déposer leurs déchets dans les déchetteries du territoire. Or nous ne constatons pas d'impact significatif.

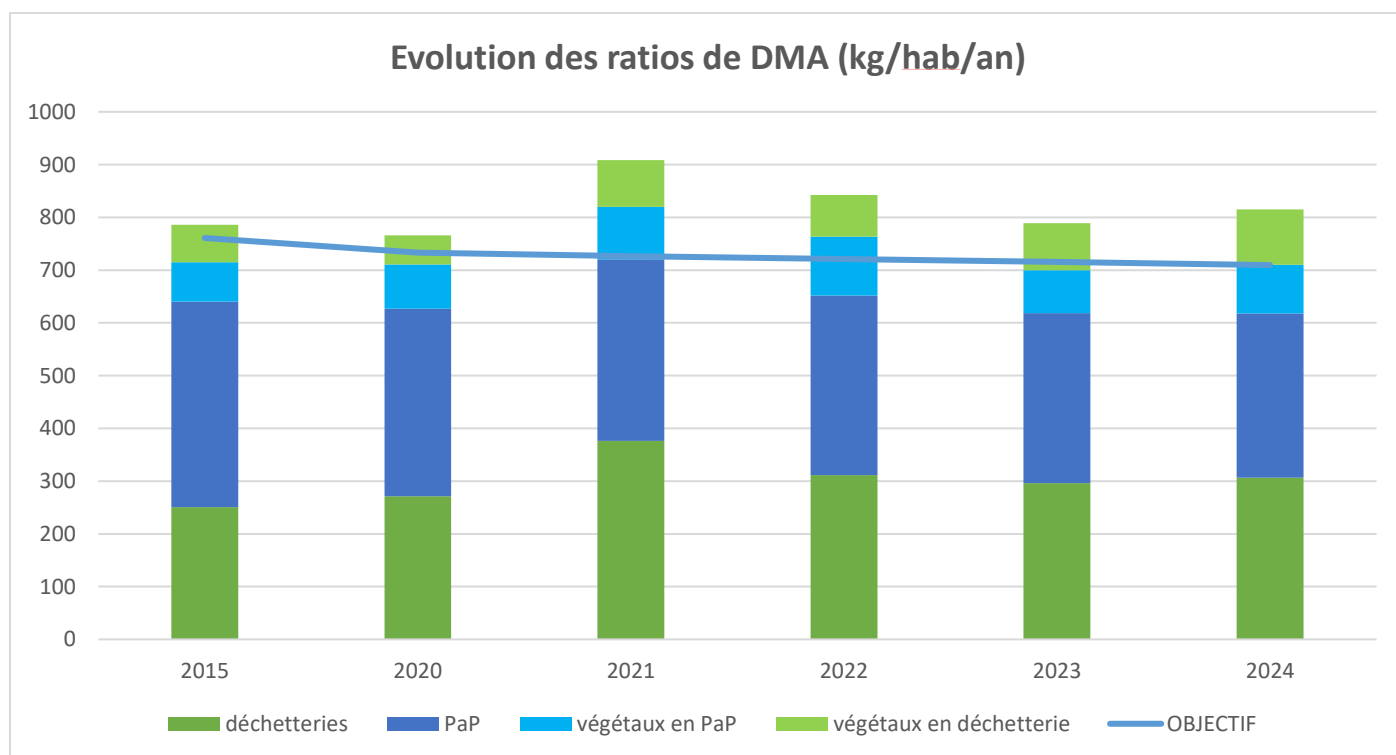
Cependant, il est important de rappeler que le chiffre obtenu prend en compte des chiffres estimatifs puisqu'il s'agit d'un produit en croix obtenu avec l'estimation des volumes et tonnages réalisé par les gardiens lors des passages en déchetterie.

3.3 Bilan des ratios de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)



En 2024, nous constatons une augmentation de 33,46 kg/hab. par rapport à 2023. L'évolution d'une année à l'autre semble aléatoire.

Cependant, il est pertinent d'observer les ratios sans les végétaux, qu'ils soient collectés en porte-à-porte ou déposés en déchetteries. Le graphique suivant présente les ratios en séparant les végétaux.



Hors végétaux, les ratios collectés à porte-à-porte sont en constante diminution depuis 2010 (Cf paragraphe 3.1) et ceux des déchetteries stagne.

Les ratios des végétaux sont fortement liés aux conditions climatiques comme présenté ci-dessous reprenant les précipitations par année :

	Ratio (kg/hab./an) de DV collecté en PAP	Ratio (kg/hab./an) de DV déposés en déchetterie	Ratio (kg/hab./an) de DV (PAP + déchetterie)	Précipitations annuelles (mm) (sur Beauvais)
2015	83,39	70,83	154,22	466,8
2020	99,43	55,31	154,79	539,2
2021	111,6	88,87	200,47	631,3
2022	81,04	78,91	159,95	423,7
2023	92,63	89,16	181,79	674,8
2024	98,2	105,09	203,29	864,7

Le tableau suivant présente la part des végétaux dans les tonnages de DMA.

	2015	2020	2021	2022	2023	2024
Part des végétaux par rapport aux tonnages de DMA	20,27 %	20,10 %	21,62 %	20,14 %	23,05 %	24,73 %

Depuis 2 ans, les tonnages des autres flux diminuant, et ceux des végétaux augmentant, la part des végétaux a augmenté de 20 à 25% des tonnages totaux de déchets jetés par les habitants du territoire.

Il convient de poursuivre les actions mises en place sur :

- **le compostage**
- **le broyage**
- **la réutilisation des végétaux directement au domicile**

4.1 Evolution des tonnages entre 2015 et 2024

Thelloise	Unité	2015	2022	2023	2024
Pour tous les flux					
Tonnages					
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	tonnes	15 937	13 601	13 152	13 174
Emballages et papiers	tonnes	3 260	4 111	4 047	4 179
Emballages en verre	tonnes	1 663	1 793	1 677	1 575
Encombrants collectés en porte-à-porte	tonnes	363	263	209	246
Végétaux collectés en porte-à-porte	tonnes	4 973	4 964	5 687	6 034
Végétaux déposés en déchetterie	tonnes	4 224	4 833	5 474	6 457
Encombrants	tonnes	8 565	9 683	8 537	8 100
Ferrailles	tonnes	577	737	727	779
D3E	tonnes	499	530	809	761
DEA	tonnes	198	1 738	1 836	2 627
Piles	tonnes	2	7	8	6
Batteries	tonnes	9	20	14	16
DDM/DMS	tonnes	119	287	258	338
Textiles déposés en déchetterie	tonnes	59	83	99	71
Déchets collectés en porte-à-porte	tonnes	26 197	24 732	24 772	25 209
Déchets déposés en déchetterie	tonnes	14 251	17 918	17 761	19 157
DMA	tonnes	40 448	42 650	42 533	44 366
Gravats	tonnes	4 932	5 992	5 883	6 151
DMA + gravats	tonnes	45 380	48 642	48 417	50 517

4.2 Bilan des ratios entre 2015 et 2024

Ratios	Unité	2015	2022	2023	2024
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	kg/hab	267,23	222,07	214,23	214,40
Emballages et papiers	kg/hab	54,66	67,12	65,93	68,01
Emballages en verre	kg/hab	27,89	29,27	27,31	25,64
Encombrants collectés en porte-à-porte	kg/hab	6,09	4,30	3,41	4,00
Végétaux collectés en porte-à-porte	kg/hab	83,39	81,04	92,63	98,20
Végétaux déposés en déchetterie	kg/hab	70,83	78,91	89,16	105,09
Encombrants	kg/hab	143,62	158,09	139,06	131,83
Ferrailles	kg/hab	9,67	12,03	11,85	12,68
D3E	kg/hab	8,36	8,65	13,17	12,38
DEA	kg/hab	3,31	28,37	29,90	42,76
Piles	kg/hab	0,03	0,12	0,12	0,10
Batteries	kg/hab	0,15	0,33	0,23	0,25
DDM/DMS	kg/hab	1,99	4,68	4,21	5,51
Textiles déposés en déchetterie	kg/hab	0,99	1,36	1,61	1,16
Déchets collectés en porte-à-porte	kg/hab	439,25	403,80	403,51	410,26
Déchets déposés en déchetterie	kg/hab	238,96	292,54	289,31	311,76
DMA	kg/hab	678,20	696,34	692,83	722,01
Gravats	kg/hab	82,70	97,84	95,83	100,10
DMA + gravats	kg/hab	760,90	794,18	788,66	822,12

4.3 Evolution des ratios

Evolution des ratios par rapport à 2010 ou 2015	%	2015	2022	2023	2024
Déchets collectés en porte-à-porte, depuis 2010	%	-5,34	-12,98	-13,04	-11,58
Déchets déposés en déchetteries, depuis 2015	%	année 0	22,42	21,07	30,47
DMA, depuis 2015	%	année 0	4,37	3,65	8,05

4.4 Bilan des actions 2024

NC : non connu

INDICATEURS			2022	2023	2024
Axe 1 : Réduction des végétaux et des biodéchets	Action 1 - Lutte contre le gaspillage alimentaire				
	Nombre de cantines engagées par an	unité	-	-	1
	Nombre d'élèves concernés par an	unité	-	-	87
	Nombre de formations des agents par an	unité	-	-	-
	Nombre d'agents formés par an	unité	-	-	-
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1	1	5
	Action 2 - Compostage				
	Nombre de composteurs vendus par an	unité	377	669	409
	Pourcentage de foyers équipés au total	%	9,47	11,36	12,48
	Pourcentage de foyer déclarant composter	%	-	-	-
	Nombre de projets de composteurs professionnels mis en place par an	unité	3	-	-
	Nombre total de site de compostage partagé	unité	-	-	2
	Nombre total de foyers desservies par un site de compostage partagé	unité	-	-	12
	Nombre de sites de compostage installés par an (cimetière, cantine, écoles...)	unité	8	22	7
	Nombre de formations des agents par an	unité	-	-	4
	Nombre d'agents formés par an	unité	-	-	5
	Nombre d'animations (dont celles des référents compost et celles scolaires) par an	unité	1	15	18
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	15	206	NC
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	4	19	29
	Action 3 - Jardinage alternatif et durable				
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1	-	1
	Nombre d'animations par an	unité	1	-	-
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	NC	-	-
	Action 4 - Broyage				
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	2	1	2
	Nombres de subventions allouées	unité	119	46	61
	Montant total des subventions allouées	€	11 944	4 492	5 969
Axe 2 : promotion de l'éco-consommation	Action 1 - Réduction des emballages				
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3	2	-
	Nombre d'animations par an	unité	-	-	-
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	-	-	-
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	-	-	-
	Action 2 : Stop-pub				
	Nombre total de foyers équipés	unité	2 920	NC	3 696
	Pourcentage de foyers équipés	%	11,80	NC	12,13
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	-	-	-
	Action 3 : Réduction des déchets jetables				
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3	13	-
	Nombre d'évènements ayant utilisés des gobelets, par an	unité	-	-	25
	Nombre de gobelets prêtés par la CCT ou les communes par an	unité	-	-	60 160
	Action 4 : Réduction de la toxicité des déchets				
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	2	1	-
	Nombre d'animations par an	unité	1	-	-
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	NC	-	-
Axe 3 : promotion du réemploi et de la réparation	Action 1 : Promotion du réemploi				
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1	3	2
	Nombre total d'espaces de dons pérennes ou ponctuels	unité	-	-	40
	Action 2 : Réduction des gravats				
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	-	-	-
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	-	-	-
	Action 3 : Développement du réseau des bornes textiles				
	Pourcentage de textiles qui part en réutilisation par an	%	NC	NC	NC
	Nombre de collectes ponctuelles par an	unité	-	-	-
	Tonnages lors de collectes ponctuelles par an (compris aussi dans le tonnage total) ou volume	tonnage	-	-	-
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1	-	-
	Action 4 : Promotion de la réparation				
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3	1	1
	Nombre d'animations par an	unité	-	-	16
	Nombre de kg de déchets évités par an	kg	-	-	770
Axe 4 : actions transversales	Action 1 : Opération foyers témoins				
	Evolution des quantités jetées par famille	%	-	-	-
	Action 2 : Réduction des déchets des professionnels				
	Nombre de réunions par an	unité	1	-	-
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	26	-	-
	Action 3 : Animations sur la prévention générale des déchets				
	Nombre d'animations par an	unité	8	8	-
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	118	137	-

- DDS** : Déchets Diffus Spécifiques, déchets chimiques pouvant significativement détériorer la qualité des milieux naturels (pollution de l'eau, de l'air ou du sol) ou dégrader significativement la faune ou la flore (et donc les écosystèmes). Il s'agit de déchets de nettoyage, d'entretien et de bricolage (peintures, vernis, colles, cires, anti-rouilles, solvants, détergents, détachants, essence de térébenthine, oxyde de métaux), les produits pour la maison (tubes fluorescents ou néons), les produits d'hygiène et de santé (cosmétiques, thermomètres), les produits de jardinage (fongicides, insecticides, pesticides, l'ensemble des produits phytosanitaires) ainsi que les huiles de vidange de voiture, etc.
- DEA** : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- D3E (DEEE)** : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique
- DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés, composés des Ordures Ménagères Résiduelles + les collectes sélectives (verre et emballages-papiers) + les déchets collectés en déchetteries hors déblais et gravats, soit la totalité des déchets des ménages et des non-ménages pris en charge par le service public hors déblais et gravats d'après la définition d'Eurostat.
- OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- PàP** : porte-à-porte
- PLPDMA** : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- SMDO** : Syndicat Mixte du Département de l'Oise créé suite à la fusion du SMVO et du SYMOVE au 01 décembre 2016, il s'agit du syndicat de traitement de déchets auquel adhère la Communauté de communes Thelloise

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20250626-260625-DC-72-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025
Affichage : 01/07/2025